

# CHARTRE OFFICIELLE – TRO BREIZH KITE & WIN 2026

Événement organisé par le Presqu'Île Kite&Wing Club – les 26 & 27 septembre 2026 – Penthièvre, presqu'île de Quiberon. La participation à l'événement implique l'acceptation pleine et entière de la présente charte et des règles du site d'accueil.

## 1 – Responsabilité individuelle

Chaque participant reconnaît pratiquer les activités nautiques (kitesurf, wingfoil, sports tractés) sous sa propre responsabilité. Il reconnaît être apte physiquement et techniquement à pratiquer ces activités et évaluer lui-même les conditions météorologiques, de vent, de marée et d'environnement.

## 2 – Décharge de responsabilité de l'organisateur

Le participant décharge expressément l'association Presqu'Île Kite&Wing Club, ses dirigeants, bénévoles, partenaires et prestataires de toute responsabilité civile ou pénale en cas d'accident, blessure, décès, perte ou détérioration de matériel survenant pendant ou après l'événement.

## 3 – Assurance

Chaque participant atteste disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant la pratique des sports nautiques. L'organisation recommande la détention d'une licence fédérale (FFVL ou FFV) adaptée.

## 4 – Navigation et sécurité

Les participants s'engagent à respecter les règles de sécurité maritime, les priorités entre pratiquants, et à ne pas naviguer sous l'emprise d'alcool ou de substances altérant la vigilance. Le port d'équipements de sécurité (casque, gilet, coupe-ligne) est exigé.

## 5 – Consommation d'alcool

Une buvette associative pourra être mise en place. La consommation d'alcool relève de la seule responsabilité des participants. L'association organisatrice ne pourra être tenue responsable des conséquences liées à la consommation d'alcool pendant ou après l'événement (accident, comportement dangereux, conduite sous influence, etc.).

## 6 – Respect du site et du règlement de l'hébergement

Les participants s'engagent à respecter les règles du site d'hébergement et de réception. Les horaires, consignes de bruit, obligations de nettoyage et règles de sécurité imposées par l'établissement doivent être strictement respectés.

## 7 – Interdictions

Sont notamment interdits sur le site : feux d'artifice, feux de camp, confettis, camping sauvage, animaux de compagnie et toute activité susceptible de mettre en danger les personnes ou les installations.

## 8 – Responsabilité des mineurs

Les mineurs restent sous la responsabilité exclusive de leurs parents ou représentants légaux pendant toute la durée de l'événement. L'organisateur ne se substitue en aucun cas à l'autorité parentale.

## **9 – Respect de l'environnement**

Le site de Penthièvre étant un environnement naturel sensible, chaque participant s'engage à respecter les dunes, la faune, la flore et à ne laisser aucun déchet.

## **10 – Exclusion**

L'organisateur se réserve le droit d'exclure immédiatement toute personne dont le comportement serait dangereux, irrespectueux ou contraire aux règles de sécurité.

## **11 – Acceptation**

La participation à l'événement implique l'acceptation totale de la présente charte.

## **12- Licence**

Pour participer à la compétition kite & wing, une licence FFVL ou FFV à jour vous sera demandée.